

contrainte et de gêne! Ils n'étaient pas de ceux qui n'ont de sympathie que pour les victimes du pouvoir; mais pourtant le cœur de nos Cordeliers fut souvent ému du sort des captifs : ils ne les jugeaient pas, ils les plaignaient. Et quand le hasard des combats, les insinuations des partis, les découvertes de la justice y conduisirent un Louis de Sforce, duc de Milan, un Nemours, un Grollier de Servièrre, un duc de

nos archevêques fixèrent leur résidence à Pierre-Scise. C'est de là que sont datés une foule d'actes, de traités, de transactions, de privilèges, de testaments, lettres, mandements, indulgences; c'est là qu'était le dépôt des archives. Les prélats ne venaient qu'aux fêtes solennelles dans leur palais situé près de la cathédrale.

En 1468, Louis XI s'empara de Pierre-Scise, et depuis cette époque il est resté, jusqu'à sa destruction, au pouvoir de nos rois. Les archevêques toutefois en conservaient la nue propriété. Ce ne fut qu'en 1655 qu'il fut vendu à Louis XIII, au prix de cent mille francs, par Alphonse de Richelieu, frère du cardinal de ce nom. De la somme payée par voie d'imposition sur tous les contribuables de la généralité, une moitié fut employée à racheter la terre de Chasselay et à réparer l'hôtel de Lyon à Paris; l'autre, restée aux mains de Mgr Camille de Neuville, fut affectée aux réparations du palais archiepiscopal.

Sous nos rois, Pierre-Scise devint une prison d'état. Le premier qui y ait été détenu, c'est Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de La Marche, arrêté par ordre de Louis XI. Louis XII y fit conduire, en 1500, Louis Sforce, dit le Maure, duc de Milan, et son frère, le cardinal Ascagne, faits prisonniers après la bataille de Novarre. Parmi les autres détenus, on remarque Henri-Corneille Agrippa, si connu par sa vie aventureuse et ses recherches sur la philosophie occulte; le baron des Adrets (François de Beaumont), en 1572; Antoine et Imbert de Grollier de Servièrre en 1589, le duc de Nemours en 1595 (voir Notice sur Charles Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, par A. Péricaud. Lyon, Barret); le duc de Bouillon, le grand Ecuyer Cinq-Mars et son ami de Thou, qui furent l'un et l'autre exécutés sur la place des Terreaux, le 12 septembre 1642; Philippe de la Mothe Houdaucourt, en 1644; le comte de Guébriant, vers le commencement du 17^e siècle. A l'origine de notre révolution, on y traduisit des prêtres, des nobles et huit officiers du régiment de Royal-Pologne, massacrés à la suite d'une orgie populaire, le 9 septembre 1792. Ce jour là suffit tout seul pour